



Revue Internationale Volontariat et Sociétés

Revue
Internationale
Volontariat et
Sociétés



VOLONTARIAT

Vol 1, n°1, décembre 2024,
E-ISSN: 3079 - 3750, ISSN: 3079-3750
Publication annuelle

AGENCE NATIONALE DE VOLONTARIAT AU TOGO
Revue Internationale Volontariat et Sociétés (RIVoS)

Vol 1, n°1, décembre 2024, E-ISSN: 3079 - 3750, ISSN: 3079-3750



Revue **I**nternationale **V**olontariat et **S**ociétés

Publication annuelle

Revue Internationale Volontariat et Sociétés (RIVoS)

01BP 2801 LOME – TOGO
Tél (228) 22 25 57 07 / (228) 90 38 07 04 / (228) 99 17 17 86
Email : rivos@togoanvt.org

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur Général

Dr Omar AGBANGBA, Directeur de l'ANVT, Togo

Directeur de publication

Dr Yentougle MOUTORE, Maître de Conférences, Université de Kara (Togo)

Directeur scientifique

Professeur Komla SANDA, Université de Kara (Togo)

Rédacteur en chef

Dr Palakyem MOUZOU, Maître de Conférences, Université de Kara (Togo)

Responsable du secrétariat

Dr Abdel-Ganiou AGOUDA, ANVT, Togo

Assistants de rédaction

Dr Komitse Mawufemo ZOYIKPO, ANVT, Togo

M. Edem AGODE, ANVT, Togo

Dr Benjamin BANGANI, ANVT, Togo

Membres du comité scientifique

Pr Tamasse DANIOUÉ, Sociologie politique, Université de Lomé, Togo

Pr Cédric MAYRARGUE, Sciences Po Bordeaux, France

Pr ONIBON DOUBOGAN Yvette, Sociologue, Université de Parakou

Pr Cyprien Kofi AHLOU, Sociologie urbaine, Université de Lomé, Togo

Pr Tchilabalo Matchonna KPATCHA, Urologue andrologue, Université de Kara, Togo

Pr Gbati NAPO, Sociologue, Université de Lomé, Togo

Pr Boussanlègue TCHABLE, psychologie de l'éducation, Université de Kara, Togo

Dr Komla ADEVE, MC en gestion, Université de Kara, Togo

Dr Mimboab BAKPA, MC en linguistique, Université de Kara, Togo

Dr Essonam BINI, MC en philosophie éthique et morale, Université de Kara, Togo

Dr Fatoumata COULIBALY, MC en géographie, université des sciences sociales et de gestion de Bamako, Mali

Dr Taméon Benoît DANVIDE, Maître de Conférences, EAMAU, Togo

Dr Nadjombé GBEOU-KPAYILE, MC en droit public, Université de Kara, Togo

Dr Assogba GUEZERE, MC en Géographe, Université de Kara, Togo

Dr Koffi KPOTCHOU, MC en sociologie, Université de Lomé, Togo

Dr Yentougle MOUTORE, MC en sociologue, Université de Kara

Dr Palakyém MOUZOU, Maître de Conférences en linguistique, Université de Kara (Togo)

Dr Eralakaza OURO BITASSE, MC en Sociologie, Université de Kara, Togo

Dr Mikémina PILO, MC en économie agricole, Université de Kara, Togo

Dr SOUHO Tiatou, MC en biologie moléculaire, Université de Kara, Togo

Dr Essohouna TANANG, MC en histoire contemporaine, Université de Kara, Togo

Dr Tamegnon YAOU, MC en sociologie, Université de Kara, Togo

Membres du comité de lecture

Pr ALOSSE Dotsè Charles-Grégoire, Université de Kara, Togo

Pr Tchaa BOUKPESSI, Université de Lomé, Togo

Pr KABORE Bernard, Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso

Pr NAPO Gbati, Université de Lomé, Togo

Dr MC AZIALE Komlan Agbetoézian, Université de Kara, Togo

Dr MC KABA Essodinamodom, Université de Kara, Togo

Dr MC MAGNETINE Assindah, Université de Kara, Togo

Dr MC YAOU Tamégnon, Université de Kara, Togo

Dr MC ZONGO Mahamadou, Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso

Dr MA HOUEDIN Bernabe, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

Dr MA GBENOU Vidjannagni Victorin, Université d'Abomey Calavi, Bénin

Dr MA DAHÉ Youldé Stéphane, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Dr SAWADOGO Abdoulaye, Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso

Dr TAKOUGNADI Yoma, Université de Kara, Togo

Dr DANSOIP Gountante, Université de Kara, Togo

Dr TCHELEGUE Nadiédjoh, Université de Kara, Togo

M. Edem AGODE, Expert en volontariat et citoyenneté, Togo

POLITIQUE EDITORIALE

(Version anglaise à la fin de ce texte)

Revue Internationale Volontariat et Sociétés (RIVoS) ouvre la voie à la diffusion des travaux originaux sur le volontariat et l'engagement citoyen mais aussi les thématiques connexes. Les travaux soumis peuvent traiter des questions théoriques ou être le résultat des analyses empiriques ou épistémologiques. La revue publie également les travaux des professionnels sous forme de rapport d'intérêt publique ou encore de récit de vie ou expériences originales sur le volontariat et l'engagement citoyen.

Argumentaire

Le volontariat est la forme d'engagement social la plus ancrée dans toutes les sociétés et civilisations (UNV, 2015)¹. Il participe à la construction d'une citoyenneté active et contribue à l'appropriation par les citoyens des enjeux et défis du développement durable. Lorsqu'il est intégré aux politiques de développement, le volontariat contribue à faire progresser les objectifs prioritaires nationaux et internationaux, parmi lesquels l'éducation, la santé, la gouvernance, la réduction de la pauvreté, l'emploi, l'eau et l'assainissement, l'alimentation, la sécurité et la paix, l'environnement, la jeunesse, l'égalité des sexes et l'inclusion sociale. Anticipant les débats sur le programme de développement pour l'après-2015, l'Assemblée générale des Nations Unies, dans sa résolution 67/138, a demandé au programme des Volontaires des Nations Unies d'élaborer un plan d'action à l'intention des Etats membres qui souhaiteraient, pour la décennie à venir et au-delà, intégrer davantage le volontariat aux activités axées sur la paix et le développement. Dans le rapport de synthèse du Secrétaire Général des Nations unies du 4 décembre 2014, le volontariat est défini comme un moyen puissant et transversal dans la mise en œuvre des ODD d'où l'implication d'un multi-acteur à l'instar des organisations de volontariat dans la mise en œuvre des ODD.

Toute société est traversée par la question de l'engagement de sa jeunesse. Par leur engagement volontaire, les jeunes jouent un rôle certain dans la dynamisation de la société civile et dans la mise en œuvre des projets de développement durable dans des champs très divers. UN Volontaires (2015) affirme que le désir d'engagement citoyen des jeunes est particulièrement fort et constitue un levier de développement puissant et positif pour le continent. Des cadres d'opportunités et d'échanges, des déclarations internationales voire des commémorations sont consacrées au volontariat en Afrique. Les programmes, politiques et législations nationales en matière de volontariat sont de plus en plus courants dans le contexte africain et du monde entier. Ils constituent des outils importants pour les gouvernements non seulement pour faciliter l'engagement volontaire mais aussi pour faciliter l'insertion

¹ UN Volontaires, 2015, *Rapport sur la situation du 2015 volontariat dans le monde : Transformer la gouvernance*, Washington, PNUD.

socioprofessionnelle et économique des jeunes. L'enjeu de tout ceci, selon Lefèbvre M. (2008)², est de s'assurer que le volontariat ne soit aucunement pas une politique supplétive à la question de l'emploi des jeunes mais un moyen incitatif de participation aux solutions de développement national (SCAPE, 2013).

Par l'engagement des jeunes au profit de leurs communautés, ceux-ci profitent de leur expérience pour développer leur réseau, renforcer leurs capacités personnelles et professionnelles. Le volontariat constitue pour la personne qui s'engage, un double parcours à la fois d'engagement personnel et professionnalisant. Évoluant au sein d'une association, d'un organisme public, d'une collectivité territoriale, le volontaire met à l'épreuve les savoirs acquis, développe le savoir, le savoir-faire et le savoir-être. Tous ces éléments sont autant d'atouts dans son parcours post-volontariat.

On ne peut parler du volontariat sans parler des mobilités croisées utiles au renforcement de la coopération internationale et au renouvellement des relations entre pays. Elles favorisent une meilleure connaissance mutuelle, la déconstruction de préjugés, l'acquisition de compétences, etc. Les liens tissés entre les jeunes préparent les collaborations de demain. Les questions de mobilité sont également au cœur de toute stratégie nationale de volontariat et sont à mettre en face des enjeux autour de la construction des identités nationales, sous-régionales et continentales.

Au demeurant, le regain d'intérêt constaté auprès des gouvernants, des pouvoirs publics, des organisations de volontariat/des volontaires, de la société civile, des penseurs et chercheurs, du secteur privé (...) et la dynamique que cela implique, mettent le volontariat au cœur des réflexions et des débats à différents niveaux. Il y a lieu, à travers les analyses et les recherches scientifiques, de questionner le volontariat et plus globalement l'engagement citoyen et son lien avec les enjeux émergents qu'ils soient nationaux, sous-régionaux et internationaux.

Il est nécessaire que l'on s'intéresse à la transversalité du volontariat, son évolution et sa dynamique à travers le temps et l'espace, son positionnement comme forme d'engagement et de participation citoyenne et de composante essentielle du développement, de la paix et de la cohésion sociale, sa place dans le développement du capital humain et socioprofessionnel du jeune (transformation et insertion du jeune), sans oublier les enjeux liés à l'évaluation de sa contribution (outils, méthodes et preuves), la valorisation ou formalisation du volontariat traditionnel ou communautaire, sa reconnaissance, etc. De même, de nombreux défis se posent, entre autres : la réduction des espaces relevant de la société civile, la baisse des investissements en faveur du volontariat, les inégalités d'accès aux nouvelles technologies, les lacunes dans la recherche et les données sur le volontariat et l'aggravation des préoccupations suscitées par la sécurité et la protection des volontaires, notamment dans des contextes de crises, les

² Lefèbvre M., 2008, « L'évaluation des savoirs scientifiques : modalités et enjeux », pp. 299-316, in : Schöpfel J., dir., *La publication scientifique : analyses et perspectives*, Paris, Hermès.

cadres politiques, stratégiques, institutionnels et opérationnels de promotion et de gestion du volontariat, la décolonisation du volontariat, etc.

Le volontariat et l'ensemble des questions qu'il soulève impliquent, tant à l'échelle nationale qu'internationale, la nécessité impérieuse pour les gouvernements, la société civile, le secteur privé, le monde universitaire, les médias et les acteurs multinationaux, notamment les entités des Nations Unies, de reconnaître, promouvoir, faciliter et intégrer plus rapidement le volontariat comme valeur commune et transversale. Et c'est pour éclairer les communautés sur le volontariat comme une des formes d'expression de l'engagement citoyen, prise dans sa diversité, sa richesse, dans toutes ses dimensions (générales que spécifiques) que la *Revue Internationale Volontariat et Sociétés (RIVoS)* se propose de fédérer les réflexions, les recherches et les travaux scientifiques sur la question. Elle sert de plateforme centrale pour la diffusion de recherches, de bonnes pratiques et d'analyses critiques dans le domaine du volontariat en plein essor. En effet, la revue scientifique dédiée au volontariat répond à la nécessité de mettre en lumière l'importance du volontariat en fournissant des données empiriques, des études de cas et des analyses théoriques, contribuant ainsi à la crédibilité de ce champ d'étude, à la diffusion des connaissances dans ce domaine spécifique, sa reconnaissance et sa valorisation. L'initiative répond donc à un besoin crucial, celui de fournir à la société une plateforme pour la recherche, la discussion et la diffusion des connaissances dans ce domaine vital, y compris les volontaires, les organisations de volontariat, la société civile, les décideurs, les partenaires, etc. Il s'agit à la fois de contribuer à élever les normes de qualité de la recherche sur le volontariat, en favorisant des méthodologies solides, une analyse critique et une évaluation rigoureuse des résultats. Ses axes de recherche sont dynamiques mais se structurent essentiellement en cinq (05) trois axes :

- **Axe 1 : L'engagement citoyen au service du développement**

Cet axe rassemble les recherches globalement centrées sur l'engagement citoyen et le développement. Les recherches classées dans cet axe doivent lire l'impact de l'engagement citoyen sur le développement de la société mais aussi le développement individuel. Elles peuvent aborder la dynamique des relations sociales, les mutations socio-économiques en fonction des spécificités et formes du volontariat.

- **Axe 2 : La dynamique du volontariat : formes et évolution**

Cet axe interroge les nouvelles formes du volontariat aujourd'hui par comparaison aux formes traditionnelles du volontariat. Les textes dans cet axe doivent analyser les fonctions que remplissent le volontariat dans les sociétés modernes mais aussi les différents acteurs et leur rôle dans le développement du volontariat. Les propositions peuvent porter également sur les structures incubatrices du volontariat, leur fonctionnement ainsi que leur stratégie résiliente face aux mutations socio-économiques et culturelles.

- **Axe 3 : L'engagement citoyen et l'insertion des jeunes**

On peut sans doute faire un rapprochement sur l'insertion socioprofessionnelle et l'engagement citoyen entendu que l'engagement citoyen est souvent une immersion dans la vie professionnelle et permet ainsi à l'acteur de développer son réseau professionnel, ses expériences et ses initiatives privées. Les propositions attendues dans cet axe porteront réflexions sur les mécanismes d'insertion professionnelle des acteurs qui s'engagent mais aussi les formes et fonctions d'engagement citoyen.

- **Axe 4 : La politique et la gouvernance du volontariat**

Les propositions dans cet axe s'articuleront autour du cadre législatif de l'engagement citoyen en abordant les textes qui encadrent l'engagement citoyen sous toutes ses formes. Les propositions pourraient faire l'état des lieux des crises liées à l'engagement citoyen et au volontariat en analysant les faiblesses du cadre juridiques et institutionnels.

- **Axe 5 : Le soutien et le plaidoyer pour la reconnaissance du volontariat**

En dépit de l'importance que beaucoup d'État accordent au volontariat, il ne reste pas moins que leur reconnaissance et leur institutionnalisation peut poser des problèmes quant à l'agencement avec les acquis institutionnels. C'est ce qui justifie que le volontariat évolue souvent dans des cadres informels ou sans couverture institutionnelle. Et même lorsqu'elle est institutionnalisée, il est marqué par un faible appui du gouvernement. Les recherches peuvent ainsi aborder les différentes Stratégies de plaidoyers pour légitimer et légaliser le volontariat.

Publications

La *Revue Internationale Volontariat et Sociétés (RIVoS)* est éditée par l'agence nationale du volontariat au Togo C'est une revue annuelle organisée pour chaque numéro autour d'une thématique précise qui donne son titre à son volume. Il comporte toutefois une rubrique pour les articles varia.

L'évaluation se fait triple aveugle.

Le temps d'évaluation va de 03 à 06 mois à compter de la réception de l'article et comporte trois niveaux :

Le premier niveau où le texte est retenu avec des modifications majeures. Dans ce cas il est soumis aux mêmes auteurs après le retour de correction. L'interaction se poursuivra jusqu'à ce qu'un avis favorable de publication en l'état soit émis par les 03 évaluateurs désignés.

Le second niveau où le texte est rejeté. S'il est rejeté par deux auteurs sur 03, il ne pourra continuer le processus de publication.

Le troisième niveau où il est rejeté par un évaluateur sur les 03. Le texte sera soumis à un 4^e évaluateur. Si l'avis est défavorable le processus ne pourra continuer.

Chaque numéro paraît au mois de décembre de chaque année. Les propositions de publication doivent parvenir à la direction de la **Revue Internationale Volontariat et Sociétés (RIVoS)** au plus tard en mars de chaque année.

Préconisation aux auteurs :

Quelques règles sont à suivre dans la présentation des articles à publier dans la **Revue Internationale Volontariat et Sociétés (RIVoS)**. Le respect de ses consignes est obligatoire. Le non-respect conduit à un rejet systématique de l'article. Un modèle de présentation de l'article est annexé.

Règles de base

Le document doit être fourni sous word au format .doc. Pour un article, il doit compter entre environ 30 000 signes et 50 000 signes (espaces compris). Pour les ouvrages, il doit compter entre 350 000 et 700 000 signes (espaces compris)

Les articles doivent comporter un chapeau composé d'un titre ne dépassant pas 20 mots ; le/les noms des auteurs, leur affiliation institutionnelle, leur adresse mail ; un résumé de 1000 signes (espaces compris), de 05 mots clés au maximum. Les mots clés doivent être soigneusement soignés parce qu'ils serviront à l'indexation de l'article. La traduction anglaise du chapeau est vivement recommandée.

Les travaux qui seront fournis avec les schémas, les graphiques, tableaux ou images devront respecter une qualité minimale de 300 dpi. Ces éléments doivent être envoyés en fichiers séparés au texte principal.

Les références bibliographiques et les références aux sources sont données en notes de lecture, placées en fin de texte. On peut également accepter des orientations bibliographiques en fin d'article.

Présentation générale du manuscrit à soumettre

Le manuscrit à soumettre à la **Revue Internationale Volontariat et Sociétés (RIVoS)** pour publication doit respecter les standards scientifiques pour ce qui est des articles. Il doit comporter un résumé, l'identité et l'adresse de/des auteur(s), une introduction, un développement qui doit préciser clairement la démarche méthodologique et thériques (pour les travaux qui le nécessite), une conclusion. Il n'est pas exclu que soit accepté les spécificités de présentation en fonction de la nature de la recherche.

Les propositions reçues peuvent prendre la forme des articles scientifiques ou de synthèse, des notes de recherche, des méta-analyses, des communications dans des congrès ou poster de conférences, les rapports d'expertise, etc.

Typographie

Police des caractères et mise en forme des paragraphes :

Times New Roman, taille de caractères 12, avec un interligne de 1,5 pour le corps du texte ; taille 9 pour les notes, avec interligne simple. Justifier les textes, y compris pour les notes.

Aucun retrait ni à gauche, ni à droite du texte, sauf en ce qui concerne les citations longues (0,5 cm de retrait à gauche, texte en caractère de taille 10). Les titres des paragraphes doivent être rédigés en minuscules.

* Caractères gras pour le premier niveau, taille 12 au lieu de 11, sans retrait de ligne

* Caractères gras pour le second niveau, taille 11, sans retrait de ligne

* Caractères italiques pour le troisième, taille 11, retrait de 0,5 cm.

Les noms et prénoms de tous les auteurs et des références citées seront tous écrits en minuscules, seules les initiales en majuscules.

Les références bibliothèques dans le texte seront citées comme suit :

Selon A. Lamboni (2023 : 14) « la syntaxe sera rigoureusement respectée pour éviter le rejet de l'article ». Si le référencement se situe à la fin de la citation, il sera présenté comme suit : (A. Lamboni, 2023 : 75).

Notes

Les notes doivent être placées en bas de page et en numérotation continue.

En bas de page, insérer un espace insécable [Ctrl+Maj.+barre d'espace] entre l'appel de note et le début de la note. Le texte des notes (taille 9, interligne 1,0) devra être justifié, sans retrait de première ligne.

Références bibliographiques, sources et Bibliographie

Les auteurs classés par ordre alphabétique. Nom de l'auteur en petites majuscules, suivi d'une virgule ; puis prénom (en toutes lettres, ou initiale suivie d'un point) ; le titre en italique, suivi du lieu, de la maison d'édition et de l'année d'édition. Tous ces éléments étant séparés par une virgule.

– Dans le cas de textes tirés d’ouvrages collectifs, d’éditions, de traductions : titre de l’article entre guillemets, indiquer « in », puis le titre de l’ouvrage en italique, puis le nom du directeur suivi de (dir.), de l’éditeur suivi de (éd.) ou du traducteur précédé par trad. et d’un espace insécable.

Exemple : Moutoré, Y., « mettre le titre entre guillemet dans le cas d’un texte tiré d’un ouvrage », in *Les cahiers des politiques urbaines en Afrique*, Moutoré (dir.), Kara, Université de Kara, 2023, p. 1-3.

Version anglaise

Revue Internationale Volontariat et Sociétés (RIVoS) opens the way to the dissemination of original work on volunteering and civic engagement, as well as related themes. Submissions may deal with theoretical issues or be the result of empirical or epistemological analyses. The journal also publishes the work of professionals in the form of public interest reports, life stories or original experiences on volunteering and civic engagement.

Context

Volunteering is the most deeply rooted form of social commitment in all societies and civilisations (UNV, 2015). It helps build active citizenship and contributes to citizens' ownership of the issues and challenges of sustainable development. When integrated into development policies, volunteering helps to advance national and international priorities, including education, health, governance, poverty reduction, employment, water and sanitation, food, security and peace, the environment, youth, gender equality and social inclusion. In anticipation of the discussions on the post-2015 development agenda, the United Nations General Assembly, in its resolution 67/138, requested the United Nations Volunteers programme to develop an action plan for Member States interested in further integrating volunteerism into peace and development activities for the next decade and beyond. In the UN Secretary General's summary report of 4 December 2014, volunteering is defined as a powerful and cross-cutting means of implementing the SDGs, hence the involvement of a multi-actor such as volunteer organisations in the implementation of the SDGs.

The commitment of young people is an issue that runs through every society. Through their voluntary commitment, young people play a key role in revitalising civil society and implementing sustainable development projects in a wide range of fields. UN Volunteers (2015) states that young people's desire for civic engagement is particularly strong and constitutes a powerful and positive development lever for the continent. Frameworks of opportunities and exchanges, international declarations and even commemorations are devoted to volunteering in Africa. National volunteering programmes, policies and legislation are increasingly common in the African and global context. They are important tools for

governments not only to facilitate voluntary engagement but also to facilitate the socio-professional and economic integration of young people. According to Lefèbvre M. (2008), the challenge here is to ensure that volunteering is not just a policy to supplement the issue of youth employment, but a means of encouraging participation in national development solutions (SCAPE, 2013).

By getting young people involved in their communities, they benefit from their experience to develop their network and strengthen their personal and professional capacities. For those who commit themselves to volunteering, it is a twofold process of commitment and involvement.

Working for an association, a public body or a local authority, volunteers put the knowledge they have acquired to the test, developing their knowledge, know-how and interpersonal skills. All these elements are assets in their post-volunteer career.

We can't talk about volunteering without mentioning cross-border mobility, which helps to strengthen international cooperation and renew relations between countries. They help people to get to know each other better, break down prejudices, acquire skills and so on. The links forged between young people pave the way for tomorrow's collaborations. Mobility issues are also at the heart of any national volunteering strategy and need to be set against the challenges of building national, sub-regional and continental identities.

The renewed interest shown by governments, public authorities, voluntary organisations/volunteers, civil society, thinkers and researchers, the private sector (...) and the dynamic that this implies, place volunteering at the heart of reflections and debates at various levels. Through analysis and scientific research, there is a need to question volunteering and, more generally, civic engagement and its link with emerging issues at national, sub-regional and international levels.

We need to look at the cross-cutting nature of volunteering, its evolution and dynamics over time and space, its position as a form of civic engagement and participation and an essential component of development, peace and social cohesion, its place in the development of young people's human and socio-professional capital (transformation and integration of young people), not forgetting the issues involved in assessing its contribution (tools, methods and evidence), the valorisation or formalisation of traditional or community volunteering, its recognition, etc. There are also many challenges, including: the shrinking of civil society spaces, the decline in investment in volunteering, inequalities in access to new technologies, gaps in research and development, and the lack of a common approach to volunteering. There are also a number of challenges, including: the shrinking of civil society; the decline in investment in volunteering; inequalities in access to new technologies; gaps in research and data on volunteering; growing concerns about the safety and protection of volunteers, particularly in crisis situations; the political, strategic, institutional and operational frameworks for promoting and managing volunteering; the decolonisation of volunteering, etc.

Volunteering and all the issues it raises mean that, at both national and international level, there is a pressing need for governments, civil society, the private sector, academia, the media and multinational players, particularly United Nations entities, to recognise, promote, facilitate and integrate volunteering more rapidly as a common, cross-cutting value. It is in order to enlighten communities about volunteering as one of the forms of expression of civic commitment, in all its diversity, richness and dimensions (both general and specific) that the *Revue Internationale Volontariat et Sociétés (RIVoS)* proposes to federate reflection, research and scientific work on the issue. It serves as a central platform for the dissemination of research, good practice and critical analysis in the rapidly expanding field of volunteering. Indeed, the scientific journal dedicated to volunteering responds to the need to highlight the importance of volunteering by providing empirical data, case studies and theoretical analyses, thus contributing to the credibility of this field of study, the dissemination of knowledge in this specific area, and its recognition and valorisation. The initiative therefore responds to a crucial need, that of providing society with a platform for research, discussion and the dissemination of knowledge in this vital field, including volunteers, voluntary organisations and the general public.

It aims to contribute to raising the quality standards of research on volunteering, by promoting sound methodologies, critical analysis and rigorous evaluation of results. Its lines of research are dynamic but are essentially structured into five (05) three axes:

- Axis 1: Civic engagement for development

This area brings together research focusing on civic engagement and development. Research in this area must examine the impact of civic engagement on the development of society and also on individual development. It can address the dynamics of social relations and socio-economic change in relation to the specific features and forms of volunteering.

- Axis 2: The dynamics of volunteering: forms and changes

This area looks at new forms of volunteering compared with traditional forms of volunteering. Texts in this area should analyse the functions that volunteering fulfils in modern societies, as well as the different players and their role in the development of volunteering. Proposals may also focus on the structures that incubate volunteering, how they operate and their resilience strategy in the face of socio-economic and cultural change.

- Axis 3: Civic involvement and integration of young people

There is undoubtedly a link between socio-professional integration and civic commitment, given that civic commitment often involves immersion in professional life and thus enables players to develop their professional network, experience and private initiatives. The proposals expected in this area will

focus on the mechanisms for professional integration of those who become involved, as well as the forms and functions of civic involvement.

- Axis 4: Volunteering policy and governance

The proposals in this area will focus on the legislative framework for civic engagement by addressing the texts that provide a framework for civic engagement in all its forms. The proposals could take stock of the crises linked to civic engagement and volunteering by analysing the weaknesses of the legal and institutional framework.

- Axis 5: Support and advocacy for the recognition of volunteering

Despite the importance that many states attach to volunteering, the fact remains that its recognition and institutionalisation can pose problems when it comes to fitting in with institutional achievements. This is why volunteering often takes place in informal settings or without institutional coverage. And even when it is institutionalised, it is marked by weak government support. Research can therefore look at different advocacy strategies to legitimise and legalise volunteering.

Publications

The journal *volontariat* is published by Togo's national volunteering agency. Each issue is organised around a specific theme, which gives the volume its title. There is also a section for miscellaneous articles.

Evaluation is carried out on a triple-blind basis.

The evaluation period lasts from 03 to 06 months from receipt of the article and comprises three levels:

The first level, where the text is retained with major modifications. In this case it is submitted to the same authors after the correction feedback. The interaction will continue until a favourable opinion for publication as is issued by the 03 designated reviewers.

At the second level, the text is rejected. If it is rejected by two out of 03 authors, it cannot continue the publication process.

At the third level, the text is rejected by one evaluator out of 03. The text will be submitted to a 4th reviewer. If the opinion is unfavourable, the process cannot continue.

Each issue is published in December of each year. Proposals for publication must reach the journal management by March of each year at the latest.

Advice to authors :

There are a few rules to follow when presenting articles for publication in the journal. Compliance with these guidelines is mandatory. Failure to do so will result in systematic rejection of the article. A model for the presentation of articles is attached.

Basic rules

The document must be provided in Word in .doc format. For an article, it should be between 30,000 and 50,000 characters long (including spaces). For books, it should be between 350,000 and 700,000 characters (including spaces).

Articles must include a heading with a title of no more than 20 words; the name(s) of the author(s), their institutional affiliation and their e-mail address; an abstract of 1000 characters (including spaces) and a maximum of 05 keywords. The keywords must be carefully chosen as they will be used to index the article. An English translation of the chapeau is highly recommended.

Any work supplied with diagrams, graphs, tables or images must be of a minimum quality of 300 dpi. These elements must be sent as separate files to the main text.

Bibliographical references and references to sources are given in reading notes at the end of the text. Bibliographic guidelines may also be accepted at the end of the article.

General presentation of the manuscript to be submitted

The manuscript to be submitted to the journal for publication must comply with scientific standards for articles. It must include an abstract, the identity and address of the author(s), an introduction, a development which must clearly specify the methodological and theoretical approach (for work which requires it), and a conclusion. Specific presentation requirements may be accepted depending on the nature of the research.

Proposals received may take the form of scientific articles or reviews, research notes, meta-analyses, papers presented at conferences or conference posters, expert reports, etc.

Typography

Font and paragraph layout:

Times New Roman, font size 11, with 12 point line spacing for body text; size 9 for notes, with 10 point line spacing. Justify text, including notes.

No indentation to the left or right of the text, except for long quotations (0.5 cm indentation to the left, size 10 font). Paragraph headings should be in lower case.

* Bold type for the first level, size 12 instead of 11, with no line indentation.

* Bold type for the second level, size 11, without line indentation.

* Italics for the third, size 11, indented 0.5 cm.

The surnames and first names of all authors and references cited should be written in lower case, with only the initials in upper case.

Library references in the text should be cited as follows:

According to A. According to A. Lamboni (2023: 14), "syntax must be rigorously observed to avoid rejection of the article". If the reference is at the end of the quotation, it will be presented as follows: (A. Lamboni, 2023: 75).

Notes

Notes should be placed at the bottom of the page and numbered consecutively.

At the bottom of the page, insert a non-breaking space [Ctrl+Shift+Spacebar] between the footnote and the beginning of the footnote. The text of the notes (size 9, 10 point line spacing) must be justified, without indenting the first line.

Bibliographical references, sources and Bibliography

Authors listed in alphabetical order. The author's surname in small capitals, followed by a comma; then the first name (in full, or initial followed by a full stop); the title in italics, followed by the place, the publishing house and the year of publication. All these elements are separated by a comma.

- In the case of texts taken from collective works, editions or translations: title of the article in inverted commas, indicate "in", then the title of the work in italics, then the name of the director followed by (dir.), the publisher followed by (ed.) or the translator preceded by trad. and a non-breaking space.

Example: Moutoré, Y., "mettre le titre entre guillemet dans le cas d'un texte tiré d'un ouvrage", in *Les cahiers des politiques urbaines en Afrique*, Moutoré (dir), Kara, Université de Kara, 2023, p. 1-3.

SOMMAIRE

| | |
|--|-----|
| L'ENGAGEMENT CITOYEN AUJOURD'HUI : CONTRAT SOCIAL OU VERTU, MOUTURE Yentougle | 20 |
| LANGUE, CITOYENNETE ET IDENTITE EN AFRIQUE : UN REGARD SOCIOLINGUISTIQUE, MOUZOU Palakyem | 30 |
| GOUVERNANCE ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE DU VOLONTARIAT EN AFRIQUE FRANCOPHONE : UNE ETUDE DU CAS DU TOGO, AGBANGBA Omar et ZOYIKPO Komitse Mawufemo | 39 |
| VOLONTARIAT NATIONAL, VALORISATION DE LA CITOYENNETE ET SOCIALISATION DES JEUNES TOGOLAIS AUX VALEURS PROFESSIONNELLES, HUMAINES ET CIVIQUES, TCHLEGUE Nadiedjoh | 50 |
| EMERGENCE DES MISSIONS COLLECTIVES D'ENGAGEMENT CITOYEN A L'ANVT AU SERVICE DES COMMUNAUTES TOGOLAISES, BANGANI Nakordja et BABA Bamouni Kodjo | 66 |
| DYNAMIQUE DU VOLONTARIAT AU TOGO : ANALYSE DE L'ORGANISATION DE L'ECOSYSTEME NATIONAL A PARTIR DE L'EXPERIENCE DU CADRE DU CONCERTATION DES ORGANISATIONS DU VOLONTARIAT AU TOGO, AGOUDA Abdel-Ganiou | 82 |
| DYNAMIQUE DU VOLONTARIAT AU SERVICE DE L'AGRICULTURE DURABLE AU TOGO, KPOTCHOU Koffi | 104 |
| ANALYSE GENRE DU PROGRAMME DE FORMATION DES VOLONTAIRES D'ENGAGEMENT CITOYEN DE L'ANVT, TOVIELEAGBE Djigbodji Akossiwa , ZOYIKPO Mawufemo et FARE Noufoh | 123 |
| L'ENGAGEMENT VOLONTAIRE DES GROUPES D'ENTRAIDE DANS LES REGIONS DE SAVANES ET PLATEAUX AU TOGO, N'DJAMBARA Mahamondou et GOGOLI Esseyram Ablavi | 136 |

LANGUE, CITOYENNETE ET IDENTITE EN AFRIQUE : UN REGARD SOCIOLINGUISTIQUE

Palakyém Mouzou

stephenmouzou@gmail.com

Résumé

Cet article examine les interactions complexes entre langue, citoyenneté et identité dans le contexte africain, caractérisé par une grande diversité linguistique et culturelle. En s'appuyant sur des perspectives théoriques et empiriques, il explore comment les langues africaines, les langues coloniales et les politiques linguistiques influencent les dynamiques de citoyenneté et d'identité. Dès lors que plusieurs états africains pensent devenir des « Etats-Nations », il importe de conjuguer plusieurs efforts pour permettre aux citoyens, issus de divers peuples et, par ricochet, diverses cultures, de s'accommoder à la politique nationale en s'identifiant en tant que citoyen. L'accent est mis sur le rôle des écoles, des gouvernements et des institutions dans la gestion de ces dynamiques, ainsi que sur les tensions et opportunités qu'elles génèrent.

Mots clefs : langue, citoyenneté, volontariat, identité.

Abstract

This article examines the complex interactions between language, citizenship, and identity in the African context, characterized by great linguistic and cultural diversity. Drawing on theoretical and empirical perspectives, it explores how African languages, colonial languages, and language policies influence the dynamics of citizenship and identity. As many African states consider becoming “nation-states,” it is imperative to combine several efforts to enable citizens from diverse peoples and, by extension, diverse cultures to accommodate national politics by identifying themselves as citizens. Emphasis is placed on the role of schools, governments, and institutions in managing these dynamics and on the tensions and opportunities they generate.

Keywords: language, citizenship, volunteering, identity.

Introduction

La relation entre langue, citoyenneté et identité soulève des questions fondamentales sur la manière dont les individus et les communautés interagissent dans des sociétés modernes, souvent multiculturelles et multilingues. En Afrique où coexistent des milliers de langues nationales et des langues coloniales, notamment l'anglais, l'allemand, le français et le portugais, ces concepts sont interdépendants et y jouent un rôle crucial. La langue, en tant qu'instrument de communication et d'expression culturelle, est indissociable des dynamiques de citoyenneté et d'identité, comme le montrent les études, au Canada, sur l'éducation interculturelle et la reconnaissance des diversités culturelles dans des contextes démocratiques. Outre le rôle de moyen de communication qui lui est reconnu, il n'en demeure pas moins que la langue soit un marqueur identitaire et un outil d'accès à la participation civique. Ce sont donc des dimensions qui s'entrelacent avec des héritages historiques complexes, à la fois endogènes et exogènes, et des réalités politiques contemporaines.

En usant d'un regard sociolinguistique sur la relation entre langue, citoyenneté et identité en Afrique, l'intention est de questionner la place qu'occupe désormais la citoyenneté dans un contexte multilingue et multiculturel. Il est fréquent d'entendre dire que « l'Homme est un citoyen du monde », ce qui suppose qu'il/elle est habilité(e) à jouir, partout où il/elle se trouve, du droit de cité et est astreint aux devoirs correspondants. En Afrique où plusieurs peuples généralement désignés sous le vocable d'ethnies se retrouvent sur un même territoire (exemple des Kikuyu, Luhya, Kalenjin, Luo, Kamba au Kenya ou encore des Bamiléké, Banda, Bassa, Buti au Cameroun) ou se répartissent sur plusieurs territoires (exemple des Bambara ou Dioula qu'on retrouve au Mali, au Burkina Faso, en Guinée Conakry et en Côte d'Ivoire ou encore des Ewé qu'on retrouve au Bénin, au Togo et au Ghana), la question de la citoyenneté devient cruciale sachant que l'individu est d'abord issu du tissu familial qui appartient à une communauté linguistique qui a ses règles ou ses principes de fonctionnement.

Pour bien mener cette réflexion, les questions ci-après constitueront notre file d'ariane : quel est le soubassement conceptuel des termes langue, citoyenneté et identité ? quel est l'enjeu institutionnel du mariage entre les trois concepts ? Quel rôle peut jouer l'école dans la construction d'une citoyenneté inclusive ? Nous examinerons *primo* le lien entre langue et citoyenneté dans un tel contexte, *secundo* l'enjeu institutionnel des langues dans la construction d'un état-nation avant, *tertio* d'évoquer la place de l'éducation dans cette vision.

1. Langue, citoyenneté et identité : ancrage sémantique

Les trois concepts-clés - langue, citoyenneté et identité – autour desquels s'articuleront les différentes réflexions de cette contribution sont interdépendants mais doivent être clairement définis pour comprendre leur interaction dans le contexte africain.

Il faut entendre par langue, ce que J. Dubois (2021, p. 266) appelle « un instrument de communication, un système de signes vocaux spécifiques aux membres d'une même communauté ». Elle est acquise grâce à la communauté dans laquelle l'on grandit puis transmise de génération en génération. En Afrique, la langue ne se limite pas à un simple outil de communication. Elle est un vecteur d'héritage culturel, un moyen d'expression politique et une condition essentielle pour accéder aux institutions étatiques et à la citoyenneté. C'est d'ailleurs ce qui amène G. Agresti (2014, p. 6) à penser que

Nous sommes des passeurs de mémoire et de langue, à chaque acte de langage nous laissons des traces, plus ou moins nettes ou estompées, de cette mémoire, filtrée par notre vécu. Ce faisant, nous ajoutons une couche de subjectivité à cette mémoire collective, à cette société latente qui nous habite.

Les langues locales, tout comme les langues coloniales, reflètent des hiérarchies sociales et des structures de pouvoir ; point n'est besoin de retomber dans les discussions sur la diglossie théorique. Dès lors que la langue ne peut être isolée de la vie sociale, elle devient interdépendante avec la culture et les structures sociales. Parlant du lien entre la langue et la culture, Z. Salzmann (1998, p. 39) explique que “language is the outward manifestation of the spirit of people: their language is their spirit, and their spirit is their language; it is difficult to imagine any two things more identical”.

La langue s'enrichit de l'usage que les gens en font ; c'est la langue *in situ*. Ces usages, et les significations transmises, sont situationnels, sociaux et culturels. Les significations *situationnelles* sont véhiculées par des formes de langage qui apparaissent ou sont exclues dans divers contextes. Par exemple, dans les rencontres formelles à l'université ou dans un ministère public, les locuteurs prononcent les sons clairement, évitent l'argot et le blasphème et emploient des constructions grammaticales soutenues. Les significations *sociales* sont signalées par les alternatives linguistiques choisies par différents groupes de personnes au sein d'une communauté. Par exemple, les femmes et les hommes peuvent prononcer les sons différemment ; les travailleurs exerçant des professions médicales ou militaires utilisent une terminologie médicale ou militaire ; les membres de diverses classes sociales utilisent généralement des modèles de phrases plus ou moins complexes. Enfin, les significations *culturelles* s'expriment à la fois dans le sens symbolique des mots et dans la manière dont les interlocuteurs évaluent le comportement communicatif. A titre illustratif, l'usage des unités parémiologiques comme des proverbes et des contes d'une part puis les langages silencieux relevant des communautés linguistiques rendent dynamiques les échanges dans leurs contextes socioculturels.

La citoyenneté en Afrique est souvent perçue comme une appartenance juridique et politique à un État. A. Hotto (2024, p.20) estime d'ailleurs que « Dans les définitions que J.-J. Rousseau donne, à la suite de l'énoncé du pacte social, au citoyen est que celui-ci est un membre du corps politique lorsqu'il participe en même temps à l'autorité souveraine et est sujet soumis aux lois de l'État. » Cependant, cette notion prend des formes diverses en raison des réalités multinationales et multiethniques. La citoyenneté

inclut à la fois des droits universels et des devoirs, mais elle est aussi influencée par des affiliations linguistiques et culturelles. Cela dépend, en grande partie, de l'histoire complexe du continent, marquée par la diversité des groupes ethniques, l'imposition des frontières coloniales et l'impact des langues et cultures importées. En effet, les langues coloniales (français, anglais, portugais, etc.) jouent souvent un rôle central dans la citoyenneté dans ce sens qu'elles servent de langues officielles et sont des outils d'administration, d'éducation et de communication nationale dans de nombreux pays.

Toutefois, elles créent parfois une distance entre les citoyens éduqués dans ces langues et ceux qui ne les maîtrisent pas. C'est justement à ce niveau que la problématique de la citoyenneté subit un bémol. Comment une personne non instruite ou déscolarisée, ne maîtrisant que sa langue maternelle, peut-elle s'affirmer citoyen d'un Etat dont les institutions ne reconnaissent et/ou ne pratiquent pas sa langue ? Face à une telle question, plusieurs attitudes sont observées. Dans de nombreux pays, surtout en Afrique au Sud du Sahara, les langues endogènes renforcent les identités communautaires et ethniques. C'est ce qui amène G. Agresti (2014, p.17), à affirmer que « Sans doute, est-ce à ce niveau de conscience linguistique que le sujet est à même d'utiliser les patrimoines linguistiques et narratifs qui l'entourent et l'habitent ». Elles jouent un rôle clé dans la culture et la vie quotidienne, mais leur reconnaissance officielle varie. Les qualificatifs comme *langue locale*, *langue nationale*, *langue de communication régionale*, *langue communautaire*, *langue véhiculaire* sont utilisés pour caractériser ces langues qui ne peuvent guère avoir le statut de langue officielle, généralement réservée aux langues héritées de la colonisation.

Des tensions peuvent surgir lorsqu'une langue ou un groupe linguistique est perçu comme dominant, marginalisant d'autres groupes. Ce serait, dans ce cas, le déni de la citoyenneté au sens grec du terme au profit de l'affirmation d'une citoyenneté que nous qualifierions de « communautaire ou ethnique » en lien avec les règles établies avant la colonisation. Mais, sans vouloir épuiser la question, il faut dire avec J.P. Vernant (1962, p. 56) qu'« En dépit de tout ce qui les oppose dans le concret de la vie sociale, les citoyens se conçoivent, sur le plan politique, comme des unités interchangeables à l'intérieur d'un système dont la loi est l'équilibre, la norme l'égalité. ». Cette disposition, faut-il le préciser, ne tient donc pas compte du volet socio-anthropologique et par conséquent ne dépend pas de la culture, de la langue et de la considération ethnique.

L'identité, qu'elle soit individuelle ou collective, est fortement liée à la langue. En Afrique, les identités sont multiples et fluides, naviguant entre des références locales, nationales et globales. Nous convenons avec H. Dawson & M. Phelan (2016, p. 3) pour dire que

“language also reflects one's self-identity and is indispensable for social interactions. We perform different roles at different times in different situations in society. Consciously or subconsciously, we speak differently depending on where we come from, whom we talk to, where the conversation is carried out, what purposes we have, etc.”

La citoyenneté nous fait passer d'une identité personnelle à une identité nationale dans laquelle certains de nos droits sont garantis alors que certaines libertés sont soumises à la loi collective. En s'inspirant de la théorie du contrat social, on peut dire que ces valeurs, règles de vie en communauté, constituent un accord implicite passé par chacun avec la collectivité et qui repose sur le partage d'une certaine manière de vivre ensemble. Les langues nationales permettent donc de renforcer les solidarités communautaires, tandis que les langues coloniales servent souvent à articuler des identités nationales ou transnationales. Dans de nombreux pays, la maîtrise de la langue nationale est une condition essentielle pour obtenir la citoyenneté. Selon M. Hennebry-Leung (2019), cela reflète non seulement des exigences pratiques, mais aussi un engagement envers les valeurs culturelles et sociales du pays. De plus, la langue permet aux citoyens de participer aux délibérations publiques, un élément fondamental dans la conception républicaine de la citoyenneté, qui valorise la participation active comme moteur de liberté individuelle et collective.

L'identité linguistique en Afrique est souvent un terrain de tension entre les langues locales et les langues officielles issues de la colonisation. Les langues africaines sont porteuses d'histoires, de cultures et de modes de pensée uniques, mais elles sont souvent considérées comme secondaires par rapport aux langues européennes. Cette dynamique reflète un dilemme identitaire : comment promouvoir des identités nationales tout en respectant les identités locales et ethniques ? Dans de nombreux cas, les langues locales jouent un rôle central dans la définition des identités communautaires. Cependant, comme le souligne J. Tully (2001), une reconnaissance adaptative des identités linguistiques est nécessaire pour éviter les conflits ethniques et promouvoir une cohabitation harmonieuse.

2. Langue, citoyenneté et identité : un enjeu institutionnel

En Afrique, la langue occupe une place centrale dans la citoyenneté, souvent médiée par les langues coloniales comme le français, l'anglais ou le portugais. Ces langues sont non seulement des outils de gouvernance, mais aussi des barrières à l'inclusion pour les populations parlant uniquement des langues locales. Les politiques linguistiques post-coloniales ont souvent renforcé l'usage des langues coloniales dans l'administration et l'éducation, marginalisant ainsi les langues africaines. L'enjeu institutionnel majeur pour garantir un bon fonctionnement entre langue, citoyenneté et identité en Afrique réside dans la capacité des États à concilier diversité culturelle et unité nationale. Cela implique des choix politiques, éducatifs et juridiques visant à inclure toutes les composantes de la société, tout en respectant les particularités linguistiques et culturelles.

2.1. Reconnaissance des langues locales et officielles

De nombreuses études (Afeli K. A., 2003, Calvet L-J., 1996, 2010, Boulanger J-C., 1981, Zouogbo J-P. 2018, etc.) ont démontré la place des langues étrangères dans le développement national. Généralement, il n'y a presque pas de contradiction dans la mesure où ces langues sont considérées comme étant des langues d'ouverture sur le monde économique, diplomatique, bref de développement. Nous ne

reviendrons donc plus là-dessus dans la présente section. Nous essayerons plutôt de développer quelques arguments pour ressortir l'importance de la reconnaissance des langues africaines ou nationales dans la construction d'une citoyenneté active.

Les langues héritées de la colonisation comme le français, l'anglais ou le portugais à cause du privilège dont elles jouissent au niveau officiel marginalisent les langues locales parlées par la majorité des citoyens. Le rapport de juin 2024 de *Human Rights Watch* indique que « Tous les gouvernements africains ont pris l'engagement de garantir 12 années d'enseignement primaire et secondaire à tous leurs enfants et de leur fournir au moins une année d'enseignement préprimaire gratuit. » Cet engagement a permis à de nombreux enfants d'apprendre et de s'exprimer dans les langues officielles et d'éducation des pays. Même si cela semble régler le problème de barrière linguistique souvent évoqué comme blocage à une citoyenneté collective, le taux d'analphabétisme est encore élevé au regard des statistiques fournies par le *Summer Institute of Linguistics* ou encore par *Wycliffe International* chaque année. Cela se justifie, entre autres, par l'absence des écoles dans certaines localités, le manque d'enseignants et la déscolarisation. Il faut d'ailleurs préciser que même si l'on réglait ces quelques problèmes, l'on serait encore loin de l'objectif eu égard à la différence culturelle véhiculée par chacune des langues fussent-elles étrangères ou africaines, d'où la nécessité d'inclure les langues locales dans les programmes de promotion des valeurs nationales.

Il importe de promouvoir un bilinguisme ou un multilinguisme officiel en reconnaissant certaines langues locales comme langues co-officielles. Certaines initiatives montrent que l'intégration des langues locales peut favoriser une citoyenneté inclusive. Par exemple, l'expérience sud-africaine, avec ses onze langues officielles, illustre une tentative de créer un espace politique qui reflète la diversité linguistique du pays. De même l'officialisation du bambara au Mali, du swahili dans plusieurs pays de l'Afrique de l'Est (Burundi, Kenya, Rwanda, Tanzanie, Ouganda pour ne citer que ceux-là) n'a jamais retardé le développement national de ces Etats. Au contraire, cela a renforcé le sentiment d'appartenance à un territoire commun pour tous les citoyens, avec la possibilité d'exprimer clairement leurs idées et de contribuer à la consolidation d'une identité nationale.

La mise en place des politiques linguistiques inclusives qui permettent l'utilisation des langues locales dans l'administration, la justice, l'éducation et les médias est à renforcer. En réalité, tous les pays africains ont déjà intégré les langues nationales dans les médias tout en étant tolérant sur leur emploi oral dans l'administration et dans les tribunaux. Mais l'usage égalitaire orale et écrit dans l'administration et dans l'éducation demeure un grand défi pour de nombreux pays surtout de l'Afrique francophone.

2.2. Education inclusive et bi-plurilingue

L'enseignement dans une langue étrangère peut limiter l'accès à l'éducation pour les populations rurales et celles qui ne maîtrisent pas cette langue. A. Napon (1998) et P. Mouzou (2022) ont déjà évoqué la

nécessité d'aller vers l'enseignement des langues africaines dans les écoles pour aller progressivement vers un enseignement bi-plurilingue dès lors que le développement global implique le développement linguistique. En réalité, et comme le souligne R. M. Ouédraogo (2000, p.1),

« Les valeurs culturelles et sociales et les idéologies d'un pays ou d'un peuple sont transmises, de génération en génération, par l'intermédiaire de la langue. Souvent, la langue apparaît non seulement comme le ciment de l'unité nationale, mais aussi comme le creuset où le peuple se fonde en une nation. La langue est également une des forces motrices qui conduisent l'ensemble de la nation vers le progrès et le développement. »

Il faut donc enseigner les valeurs linguistiques et culturelles nationales dans lesquelles le citoyen peut facilement se reconnaître tout en lui permettant une ouverture vers les autres peuples ou nations à travers les langues étrangères. L'école, en tant qu'institution publique, est non seulement un lieu d'acquisition des compétences linguistiques, mais aussi un espace où se négocient les identités et se construit un espace civique commun. De même, l'éducation à la citoyenneté nécessite une approche qui combine scolarisation et socialisation interculturelle. Cela permet de promouvoir des valeurs telles que l'égalité, la justice et la liberté, tout en respectant les identités culturelles variées présentes dans la société.

Introduire un enseignement multilingue - où les langues locales servent de médium d'enseignement, surtout dans les premières années de scolarisation pour aller plus tard vers les langues étrangères afin de faciliter une communication à la fois nationale et internationale à l'instar de la Chine, de la Corée du Sud/du Nord ou de la Turquie - favorise la participation citoyenne active.

2.3. Participation citoyenne et sentiment d'appartenance

La citoyenneté peut être perçue comme discriminatoire si certaines langues ou cultures sont favorisées, créant un sentiment d'exclusion. La diglossie observable entre langues étrangères et langues africaines est identique à celle qui existe lorsque certaines langues nationales sont favorisées au détriment des autres. Le choix des langues d'éducation et de promotion de l'identité nationale est donc déterminant dans la culture d'une citoyenneté active couplée d'un sentiment d'appartenance à un territoire commun. Pour ce qui est du choix des langues nationales, nous proposons simplement de s'appuyer sur les pays ayant déjà relevé ce défi tout en contextualisant, sachant que les réalités varient d'un pays à un autre. Il faudrait déjà que les textes fondamentaux de chaque pays garantissent ce droit aux langues nationales d'être utilisées dans les systèmes éducatifs et administratifs. La mise en œuvre des politiques de représentation équitable dans les institutions publiques, comme les parlements, les administrations et les médias d'État pourra suivre. L'égalité des droits et des opportunités pour tous les citoyens, indépendamment de leur langue ou identité ethnique favorisera certainement la participation citoyenne et la promotion d'une identité nationale collective.

Conclusion

Langue, citoyenneté et identité en Afrique sont inextricablement liées, reflétant des dynamiques complexes mais essentielles pour le développement des sociétés africaines. Les langues africaines ou nationales doivent être reconnues comme des ressources précieuses, non seulement pour la communication, mais aussi pour une participation citoyenne et la construction de sociétés plus inclusives. En promouvant des politiques linguistiques adaptées et en renforçant le rôle de l'éducation, l'Afrique peut transformer sa diversité linguistique en un atout majeur pour son avenir politique et social. Une approche plurilingue et interculturelle est essentielle pour promouvoir une citoyenneté globale en Afrique, en intégrant la diversité culturelle et linguistique comme une richesse et une force pour le développement social, politique et économique. Cette approche vise à renforcer les liens entre les citoyens tout en valorisant leurs identités multiples. Un bon fonctionnement entre langue, citoyenneté et identité en Afrique exige des institutions inclusives qui respectent et valorisent la diversité culturelle et linguistique tout en renforçant la cohésion nationale. Cela passe par des politiques éducatives, juridiques, administratives et symboliques qui privilégient l'égalité, la représentation et le dialogue. Une gouvernance sensible à ces enjeux peut contribuer à réduire les divisions et à construire des sociétés africaines plus justes et plus stables.

Références bibliographiques

- Afeli, Antoine. (2003). *Politique et aménagement linguistiques au Togo : bilans et perspectives*. Thèse de Doctorat d'État. Lomé : Université de Lomé. 605p.
- Agresti, Giovanni. (2014). « Actualité des racines. Pour une linguistique du développement social ». *Cahiers de l'école doctorale en linguistique française*, 8, 13-39.
- Boulanger, Jean-Claude. (1981). « L'aménagement linguistique du Québec de Jean Claude Corbeil », *Terminogramme*, n°S 7-8, pp. 11-12. Compte rendu.
- Dubois, Jean et al. (2013). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse.
- Hotto, Abdoulaye. (2024). « La Citoyenneté vertueuse dans la pensée politique de Rousseau : Contribution pour une citoyenneté active en Afrique. », in *Africa Journals Online*. <https://www.ajol.info/index.php/echanges/article/view/287536/270901>
- Jones, Rodney H & Christina Themistocleous. 2022. *Introducing Language and Society*. Cambridge: University Printing House.
- Mouzou, P. (2022), « Enrichissement lexical et enseignement des langues nationales », in Zouogbo, Jean-Philippe (dir.), *Linguistique pour le Développement. Concepts, contextes et empiries*, Editions des archives contemporaines, Coll. «InterCulturel», France, ISBN : 9782813004345, pp. 115-128, doi : <https://doi.org/10.17184/eac.5245>

- Napon, Abou. (1998). « La place des langues nationales en Afrique noire francophone », *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines* n° 2, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, p. 193-206
- Ouédraogo, R. Mathieu. (2000). *Planification et politiques linguistiques dans certains pays sélectionnés d'Afrique de l'Ouest*. Addis Abeba, IIRCA.
- Salzmänn, Zdenek. (1998). *Langue, Culture and Society: An Introduction to Linguistic Anthropology*. Boulder: Westview Press.
- Vernant, Jean-Pierre. (1962). *Les origines de la pensée grecque*. Paris : PUF
- Zouogbo, Jean-Philippe. (2018). « Langues étrangères et langues africaines : pour un partenariat au profit du développement économique et sociétal en Afrique subsaharienne », *Revue Della Afrique*, n° 1. p. 76-98.



Revue Internationale **V**olontariat et **S**ociétés

Revue Internationale Volontariat et Sociétés (RIVoS)

01BP 2801 LOME – TOGO

Tél (228) 22 25 57 07 / (228) 90 38 07 04 / (228) 99 17 17 86

Email : rivos@togoanvt.org